ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réseaux

Question écrite n° 67340

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'inquiétude qui se fait jour actuellement au sein des industriels et élus locaux au sujet du « vide numérique » des zones rurales. En effet, il apparaîtrait que 80 % du territoire français seraient délaissés par le développement des réseaux de communication permettant l'accès à l'Internet rapide, baptisé « haut débit», plus performant que celui autorisé par les petits modems téléphoniques classiques. Or, ceci n'est pas sans poser des problèmes d'aménagement du territoire, en termes de localisation des entreprises. Pour exemple, il existe des entreprises au savoir-faire très pointu qui peuvent employer jusqu'à 250 personnes, qui ont de plus en plus de tâches qui passent par le haut débit et qui menacent déjà de se délocaliser vers de grandes agglomérations où les infrastructures sont plus favorables. L'absence d'une véritable concurrence entre opérateurs est souvent perçue comme l'une des principales causes expliquant le retard enregistré dans les secteurs les plus défavorisés. Compte tenu des inquiétudes suscitées par le retard pris par la France dans le développement du réseau Internet à haut débit, elle lui demande donc de lui préciser les mesures urgentes qu'il entend prendre afin de relancer ce dossier.

Données clés

Auteur : Mme Chantal Robin-Rodrigo
Circonscription : Hautes-Pyrénées (3e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 67340
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : industrie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5890